

Rapport SUEPO 2022 : la direction de l'OEB continue d'ignorer le personnel dans les grandes réformes

[Kluwer Patent blogger/10 novembre 2023 /Laisser un commentaire](#)

L'environnement politique à l'OEB reste agité. Bien que des progrès aient été réalisés dans des ajustements relativement mineurs des conditions de travail, le syndicat SUEPO et les comités du personnel restent largement ignorés dans les réformes majeures.

C'est ce qu'écrit le SUEPO dans son rapport annuel 2022, publié cette semaine : De nombreuses réunions ont lieu entre les représentants du personnel et l'administration. Elles sont souvent organisées par l'OEB avec peu de temps accordé aux représentants du personnel pour la préparation et des documents soumis par l'administration à la dernière minute. Les véritables décideurs sont généralement absents de ces discussions. (...) La consultation n'est donc que pro-forma".

Le syndicat considère la réforme de l'enseignement et de la garde d'enfants, qui "a été adoptée en pleine pandémie" malgré "l'avis négatif unanime des comités du personnel de tous les sites", comme un "exemple emblématique de la manière dont notre administration agit de manière très dogmatique".

De même, (...) l'OEB a décidé de ne pas suivre les avis positifs unanimes du comité de recours concernant le NPS/SSP [nouveau système de pension, plan d'épargne-salaire, ndlr] (...). Les deux affaires doivent donc faire l'objet d'une nouvelle longue bataille devant le TAOIT [Tribunal administratif de l'OIT].

Dans son rapport, le SUEPO critique la "récente "ruée vers la capacité", où les gestionnaires ont cherché à augmenter la capacité disponible par tous les moyens (...). L'optimisme de M&W [étude financière de Mercer & Wyman, ndlr] en termes de gains de productivité témoigne d'une foi extraordinaire dans le potentiel de l'IA et/ou d'un mépris pour les conséquences sur la santé du personnel et la réduction de la qualité des brevets d'une pression de travail encore accrue".

Le [jugement 4711 du TAOIT](#) suscite la déception, car il "n'a pas tenu compte de l'arbitraire et des conséquences du système de carrière (NCS) de l'EOP, axé sur la production et le gagnant". En effet, l'OIT a accepté le processus de consultation minimal "pro forma" comme étant "bon à prendre". (...) Alors que le SOC est en place depuis près de dix ans, nous observons année après année les effets démotivants qu'il a sur une grande majorité de membres du personnel, pour la plupart silencieux. Nous pouvons également observer l'effet préjudiciable que le système de carrière a eu sur la sécurité juridique des brevets délivrés, les parties prenantes externes étant de plus en plus nombreuses à dénoncer la baisse de la qualité des brevets.

Cette remarque semble faire référence, entre autres, à l'Industry Patent Quality Charter (IPQC), un groupe représentant une série de grandes et de petites entreprises internationales, qui [a critiqué l'OEB pour son manque d'attention à la détérioration de la qualité des brevets](#).

Le rapport souligne également qu'en dépit du [jugement 4551](#) du [TAOIT](#) de juillet 2022, la représentation du personnel et le SUEPO n'ont toujours pas accès aux courriels de masse. Entre-temps, une nouvelle application SUEPO a été introduite pour moderniser la communication avec les membres du SUEPO et le personnel de l'OEB.